

# HORIZON

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITÉS

FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG

PRINTEMPS 2012

N° 36

FRÜHLING 2012

## Editorial

Quand vous recevrez cette édition, les «Fêtes» seront passées, oubliées depuis longtemps. On se rappellera peut-être de la dinde de belle-maman ou du jambon des voisins. On se souviendra des vœux reçus et des souhaits soi-même exprimés. Tout s'est passé comme d'habitude, avec le cortège habituel de bons et moins bons moments, de vrais sentiments et de formalités polies.

Calendriers, agendas et vignettes 2012 auront repris leur service dans un habit neuf. Bref: c'est reparti dans la plus pure tradition voulant que joies et soucis se renouvellent d'une année à l'autre.

La vieillesse, les vieux, l'âge: un sujet qui occupe encore et toujours le devant de la scène. Après «La petite chambre» que vous n'avez pas été nombreux à visionner, comme si le sujet vous faisait peur, arrive «Et si l'on vivait tous ensemble: amis depuis toujours, colocataires depuis une semaine». Le 7ème art a découvert une nouvelle source dont il espère de nouvelles recettes.

Nous sommes partis dans la nouvelle année avec un nouveau ministre de tutelle né sur nos terres. En votre nom à toutes et à tous je souhaite à Alain Berset de bien réussir dans ses importantes fonctions. Je pense pouvoir me faire votre porte-parole en lui exprimant notre fierté et notre joie de le voir diriger un département de cette importance. J'espère avoir l'honneur et le plaisir de vous le présenter plus en détails dans notre prochaine édition.

Je profite de la porte ouverte sur 2012 pour sincèrement remercier nos annonceurs de leur fidélité. Vous verrez en page 3 ce que pense Jean-Marie Mossier du démarchage par téléphone. Je suis de son avis et vous conseille d'en faire autant quand un appel venu de loin vous dérange à l'heure du souper.

Bon vent à toutes et à tous  
*Michel Studer*

## Der Kantonalpräsident hat das Wort

Wenn Sie diese Zeilen lesen, werden die sog. „Fest-Tage“ der Vergangenheit angehören. In Erinnerung bleiben wird höchstens die Qualität der verschlungenen Mahlzeiten. Alles ist traditionsgemäss verlaufen mit den guten und weniger guten Momenten, mit echten oder vorgetäuschten Gefühlen.

Neue Kalender, neues Bureauaterial, alles geht wie gehabt weiter. Wie in der Buchhaltung werden die Rubriken saldiert und neue Konten eröffnet.

Sie werden gemerkt haben, dass die Alten immer wieder in den Spalten unserer Blätter erscheinen. Mal kritisch, mal ironisch, mal nostalgisch. Man redet über uns und es ist gut so. Auch die Kinos bringen immer wieder Streifen, in denen wir die Hauptrolle spielen. Der neueste Film „Wie wär's, wenn wir zusammenleben würden“ zeigt das Leben in einer Gemeinschaft, wie ich sie in Genf und in Bern habe besuchen dürfen. Ein Erlebnis, welches zum Nachdenken anregt. Vielleicht sogar ein Beispiel.

Wir haben das neue Jahr mit einem neuen Gesundheitsminister angefangen. Im Namen unserer Leserschaft entbiete ich Herrn Alain Berset Erfolg und Befriedigung in seinen neuen und wichtigen Funktionen. Wir sind stolz und froh, dass er das Departement des Innern leitet. Ich hoffe, ihn Ihnen in der nächsten Ausgabe von HORIZON näher vorstellen zu können.

Ich möchte an dieser Stelle unsere Inserenten meinen verbindlichen Dank für ihre Treue und ihr Vertrauen aussprechen. Auf Seite 3 werden Sie lesen, was Jean-Marie Mossier von der (lästigen) Telefonwerbung hält. Ich teile seine Meinung und empfehle Ihnen, sich gleich wie er zu verhalten, wenn ein Anruf aus unbekanntem Regionen beim Nachtessen zu stören droht.

Alles Gute  
*Michel Studer*



# ALTERSPOLITIK MACH DEM MOTTO „DAHEIM VOR HEIM“

Anfangs Januar hat der Staatsrat des Kantons Freiburg die geplante Erhöhung der Bettenzahl für das Jahr 2012 in Pflegeheimen vorgenommen. Zudem möchte er den Verbleib zuhause für ältere, auch pflegebedürftige Menschen mit einem Ausbau der Zwischenstrukturen fördern. Wirklich eine gute Idee wäre dieser baldige Ausbau, umso mehr, als die Europäische Union 2012 als „Jahr des aktiven Alterns und der Solidarität zwischen den Generationen“ bezeichnet hat.

In Fachkreisen ist der Ausdruck „**Zwischenstrukturen**“ (**structures intermédiaires**) fast zu einem Modewort geworden. In der Interpretation, im konzeptionellen Vorgehen, in den möglichen praxisnahen Strategien und Massnahmen sowie in den Verantwortungsbereichen und Abgrenzungen bestehen aber grosse Meinungsverschiedenheiten. Vorerst müsste man einig sein und wissen, was alles zu diesen Zwischenstrukturen gehört. Sind es unter anderem Alterswohnungen, Alterssiedlungen, Wohngemeinschaften, generationsübergreifende medizinische Wohnformen, Tagesheime, Kurzaufenthalte?

Parallel dazu müssten die verschiedensten medizinischen, pflegerischen, sozialen – und gesellschaftspolitischen Fragen geregelt werden wie beispielsweise die

Gewährleistung der medizinischen und hausärztlichen Grundversorgung (auch in ländlichen Regionen), die mobile Palliativ- und Langzeitpflege, die psychische Betreuung, die häuslichen Hilfsdienstleistungen und noch vieles mehr.

Fazit: Tatsache ist, dass ein Grossteil der älteren Menschen ihren Lebensabend möglichst bis zum Tode in den eigenen vier Wänden verbringen möchte. Bezüglich Zwischenstrukturen besteht aber im Kanton Freiburg im Vergleich zu vielen anderen Kantonen ein Nachholbedarf. Ein möglichst rascher Auf- und Ausbau wäre aus wirtschaftlicher und gesellschaftspolitischer Sicht im Interesse und zum Wohle betroffener älterer Menschen, deren Angehörigen und der Gesamtbevölkerung. Somit würden die Lebensqualitätskriterien der älteren Menschen wie Selbstwertgefühl, Selbstständigkeit/ Eigenständigkeit, Autonomie, Selbsthilfe, Mobilität und Sicherheit aufrechterhalten und gefördert. Es bleibt zu hoffen, dass man in der begonnenen Legislaturperiode auch im Kanton Freiburg einen Schritt weiter kommt gemäss Motto:

**„Ambulant statt stationär – daheim vor Heim“**

*Joseph Zosso, Schmitten*

## Je vais cesser d'être poli

Comme vous probablement, je n'aime pas être dérangé au téléphone par des démarcheurs qui cherchent à me vendre un produit miracle qui vient d'être inventé, des abonnements au téléphone qui ne coûtent plus rien jusqu'à ce que vous receviez la facture, ou des assurances-maladie qui sont surtout utiles quand vous n'êtes pas malade.

Prudent, j'ai fait précéder mon numéro de téléphone d'une étoile qui, en Suisse, veut dire que je ne souhaite pas être dérangé par de la propagande. Seulement voilà, en France ou en Afrique du Nord, on ne connaît pas la signification de cet astérisque et on continue de vous appeler pour vous présenter des produits miracles dont vous ne sauriez vraiment vous passer.



A chaque fois, je prends la peine d'expliquer à la personne qui m'appelle que je ne fais aucune affaire par téléphone; j'en profite pour lui expliquer la signification de cet astérisque, le tout sur un

ton le plus aimable possible car je peux et veux faire l'effort de comprendre que la personne qui m'appelle doit gagner sa vie par ce système d'appels téléphoniques.

Tout récemment, alors que je commençais à expliquer à l'appelante le pourquoi de mon manque d'intérêt pour son produit miracle, elle doit avoir compris qu'elle ne me vendrait rien et à tout simplement coupé la communication

J'ai alors pris une bonne résolution et je vous invite à faire de même. Quand je recevrai une communication destinée à me vendre quelque chose je vais couper aussi sec la communication.

En clair, je vais cesser d'être poli, tant pis pour mon éducation mais c'est la seule possibilité que j'ai de leur rendre leur impolitesse.

*Jean-Marie Mossier*

## Alte Katzen (GATOS VIEJOS)

Isodora und Enrique sind um die 80 und leben mit ihren ebenso betagten Katzen in einer eleganten Wohnung in Santiago. Nur befindet sich diese im achten Stock und macht Isodora schnell zur Gefangenen, wenn wieder mal der Lift ausfällt.

Ausgerechnet an einem solchen Tag kündigt die Tochter ihren Besuch an. Das kann nichts Gutes verheissen. Bald fegt die zappelige Rosario wie ein Orkan durch die Wohnung. Nachdem sich auch ihre Freundin „Hugo“ dazugesellt hat, schimmern die wahren Beweggründe der Visite durch: sie haben es auf das Appartement abgesehen. Das ist zuviel für Isodora, die ihre Anflüge von Demenz kaum mehr verbergen kann. Und plötzlich geht es hier nicht mehr ums Geld, sondern um Liebe, Vergänglichkeit und verpasste Chancen.

Ein virtuos inszeniertes Kammerstück, das nahtlos von der Komödie in die Tragödie und wieder zurückgeleitet.



Faszinierend an der vierhändigen Arbeit der beiden Filmemacher ist der ihnen eigene Stil, der dokumentarisches Beobachten mit fulminantem Schauspiel verbindet und aus dem Schlagabtausch gereifter Charaktere jenen Humor aufleuchten lässt, den das Leben schreibt. Wie fühlt es sich an, alt zu werden, wachen Bewusstseins zu spüren, dass einen die geistigen Fähigkeiten verlassen? Zu merken, dass einem nur noch wenig Zeit bleibt, gewisse Dinge ins Lot zu bringen?

[www.trigon-film.org](http://www.trigon-film.org) gibt darüber Auskunft, wo der Film zu sehen ist.

*Michel Studer*

## Bonne nouvelle concernant le relèvement des plafonds PC en matière de loyer

Une solution se dessine sur une des principales exigences de l'étude de Pro Senectute sur la pauvreté des personnes âgées en Suisse: le 30 novembre 2011 le Conseil fédéral a **proposé d'accepter la motion de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N)**. Par cette motion, le Conseil fédéral est chargé d'indexer le montant maximum du loyer d'un appartement dans la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI. Etant donné que, depuis la dernière adaptation en 2001 des montants des loyers qui peuvent être considérés comme des dépenses reconnues pour les prestations complémentaires, l'indice des loyers a augmenté de 18% et que, en 2010, les plafonds définis n'étaient plus suffisants que pour 75% des personnes seules et 71% des couples mariés, le Conseil fédéral accepte en principe les modalités d'adaptation proposées. Il rappelle néanmoins que l'adaptation doit être unique et qu'il importe d'éviter une «charge ex-

cessive pour la Confédération et les cantons». Il insiste également sur le fait qu'on peut attendre des bénéficiaires qu'ils «gardent un train de vie approprié», quel que soit le sens à donner à cette formule.

Pro Senectute Suisse s'est engagé à plusieurs reprises pour que cette adaptation se réalise enfin, la dernière fois par le biais d'une lettre **en date du 27 septembre à l'attention de Thérèse Meyer-Kaelin, alors présidente de la CSSS-N**. Un entretien avec la conseillère nationale Silvia Schenker (BS/PS), porte-parole de la Commission pour cette motion, nous a permis de conclure que nos interventions sur cette question avaient été entendues à Berne.

Reste à espérer que le Conseil fédéral agira dans les meilleurs délais dans l'intérêt des bénéficiaires de prestations complémentaires.

*Jean-Marc Groppo*

# Eine unerhörte Geschichte wird aufgedeckt

Gemäss Recherchen einer nicht genannt sein wollenden Zeitung soll ein Informant den SRG-Generaldirektor Roger de Weck darüber ins Bild gesetzt haben, dass DSF-Meteorologe Thomas Bucheli an einem hochbrisanten Insiderdeal beteiligt gewesen sein soll. Konkret geht es darum, dass Buchelis Frau Mitte Dezember 2011 in einem Pneuhaus in Zürich-Altstetten neue Winterreifen gekauft haben soll und zwar genau einen Tag bevor es zum ersten Mal im Flachland geschneit hat. Dieser Reifenhandel wirft viele Fragen auf. Hat Buchelis Frau vom bevorstehenden Schneefall gewusst? Hat Thomas Bucheli selbst den Reifendeal eingefädelt? Wer alles hat von der ganzen Sache profitiert? Eins ist auf jeden Fall klar: die Sache stinkt zum Himmel.

Höchst pikant ist, dass der Informant (ein Hilfsarbeiter des Pneuhauses) mit seinen Beweisen zuerst zum obersten Muotathaler Wetterfrosch Hans-Heiri Tresch (ein seit Jahren vehementer Kritiker von Bucheli) ging, und dieser wiederum spielte die „Reifen-

akte“ der „Weltwoche“ und danach Roger de Weck zu. Was wiederum die Schlussfolgerung zulässt, dass sich Hans-Heiri Tresch den Moderationsposten auf dem Dach im Studio Leutschenbach unter den Nagel reißen will. Da Tresch im Moment „in der Zeit des Schweigens“ ist, war keine Stellungnahme von ihm zu erhalten. Thomas Bucheli seinerseits weist alle gegen ihn erhobenen Vorwürfe zurück.

Eine Blitz-Umfrage von 20minuten Online hat übrigens ergeben, dass 90% der Userinnen und User nicht wissen, wer Thomas Bucheli ist, was Roger de Weck wiederum auf die sinkenden Einschaltquoten zurückführte.

Und zum Schluss noch meine persönliche Wettervorhersage: Am Abend ist mit aufkommender Dunkelheit zu rechnen... gegen Morgen wird's dann wieder heller.

*gefunden im Internet unter  
[www.drs3.ch](http://www.drs3.ch)*





# «FRIBOURG POUR TOUS»

Fribourg a son guichet social. Qui complète le réseau pour garantir à toute la population un accès facile, équitable, neutre et agréable à des informations sociales, personnalisées et gratuites

Vous serez accueilli-e au 13 de la rue du Criblet dans un cadre convivial, avec respect et confidentialité, sans bourse délier. Même la cagnotte manque!

L'équipe de Fribourg pour Tous m'a reçu en présence de madame Anne-Claude Demierre pour une visite de cette institution depuis longtemps demandée. Le guichet social n'en est pas un. Vous arrivez dans un bureau spacieux, facilement accessible, aussi aux personnes à mobilité réduite. L'équipe est formée de trois personnes qui se partagent 2 EPT:

**Jacqueline Gremaud Neri  
Thomas Böhlen et  
Kathrin Gabriel-Hofmann  
(avec Anne-Claude Demierre  
sur la photo)**

Une extension dans le Nord ou le Sud pourra être envisagée si la demande le justifie. Actuellement

le bureau peut être atteint par téléphone ou par courriel. Quant aux heures d'ouverture, elles sont quelque peu compliquées, il faut «se les farcir» comme on dit.

## Voici les coordonnées d'accès :

0848 246 246 – fribourgpourtous@fr.ch

L'équipe maintient ses connaissances de façon à toujours être à jour des réglementations en vigueur, exerce pas toujours facile. En tout cas, elle sait où compléter ses informations pour aiguiller et conseiller au mieux.

## Horaires d'ouverture :

Lu, ma, me	12 h – 18 h
Me, sa	9 h – 13 h
Je	12 h – 19 h

## Permanence téléphonique (0848 246 246)

Lu, ma, je, ve 14 h -18 h  
(à noter que chaque jour le bureau est ouvert de 12 h à 13 h, samedi compris).

Son site internet [www.fribourgpourtous.ch](http://www.fribourgpourtous.ch) vous donnera éga-

lement beaucoup de renseignements, mais il faudra vous équiper de bonnes lunettes pour le déchiffrer (remarque valable pour l'ensemble des infos de l'Etat).

## Problèmes des personnes âgées

L'échantillonnage figurant dans le flyer concerne l'ensemble de la population, les problèmes spécifiques des seniors n'y figurent pas dans leur totalité, raison pour laquelle j'ai posé ces questions aux responsables:

### • MAINTIEN A DOMICILE - RESEAU

Apporte une aide importante, peut permettre d'attendre qu'un lit EMS se libère là où l'on aimerait aller. Un réseau familial, social ou amical est un bon complément aux prestations officielles.

### • CHERCHER UN EMS

Il faut chercher un lit dans le canton de Fribourg, notre canton ne va pas payer des contributions aux frais dans un autre canton, et l'autre canton ne soutiendra pas un « client » venant « du dehors ». On peut choisir un EMS dans tous les districts, pour autant que place il y ait. Dans l'urgence le choix est évidemment limité. A noter que les prestations aux soins d'accompagnement ne sont accordées que si le résident habite depuis 2 ans dans le canton.

Une liste des disponibilités existe et peut être consultée au Criblet. Actuellement il faut encore prendre contact avec chaque EMS visé. Une coordination cantonale est en travail, avec centrale d'orientation et de coordination qui donnerait l'aval au placement. Actuellement les gens s'inscrivent partout, mais oublient de se désinscrire.

Le prix de pension est le même dans chaque EMS, mais le coût



# NOUS A OUVERT SES PORTES

des soins et de l'accompagnement diffère selon les cas (12 niveaux du système RAI) et la dotation et la structure en personnel de l'institution. Les Prestations complémentaires et les subventions à l'accompagnement permettent de régler la facture.

## • ET LA FACTURE ?

Elle sera payée par les PC ou la subvention mentionnée plus haut. Ce qui veut dire que chaque personne qui doit aller en institution peut le faire, même si ses moyens financiers sont très modestes. Ces renseignements sont donnés par Fribourg pour tous qui peut aussi établir les contacts.

## • ET LES FAMEUSES « PC » ?

« Fribourg pour tous » peut procéder à une première estimation, encourager la personne à faire la démarche et l'aiguiller (par exemple sur Pro Senectute ou la commune de domicile). Mais il n'est pas une instance de décision. La Directrice DSAS saisit cette occasion pour remarquer que certaines personnes ne demandent pas les PC, croyant qu'il s'agit d'une aumône alors que c'est un droit (comme les réductions de primes-maladie) qu'il faut faire valoir.

## • COMMENT TROUVER UN APPARTEMENT PROTÉGÉ ?

Une liste (comme pour les EMS) n'existe pas, il faut se débrouiller, car le marché immobilier fait partie du domaine privé. Il faut donc « ratisser large » et consulter toutes les sources possibles, s'adresser aux régies ou envisager des adaptations du logement actuel.

## • COMMENT LUTTER CONTRE LA SOLITUDE ?

La solution miracle n'existe pas; ici aussi, Pro Senectute offre une large palette de possibilités allant du bénévolat au sport en passant par la technique, le sport ou la



formation linguistique proposée par l'Université Populaire (dont les bureaux se trouvent juste en face). Il est aussi possible de s'adresser aux communes, et aux sections de notre fédération

## • ET EN CAS DE DETRESSE DUE A L'ISOLEMENT ?

La personne est guidée vers un service social qui va la prendre en charge, tout en la motivant pour accepter l'aide et lui proposant une aide sans risque aucun.

## • ET DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ?

On conseille de s'adresser à sa caisse-maladie pour tout ce qui concerne les réseaux (en cas de nécessité le contact avec la caisse peut être établi) ou les conditions d'assurance. Les réponses peuvent aussi être données par le canal de la Fédération suisse des patients.

Fribourg pour tous n'exerce cependant pas la fonction d'ombudsman.

## La clientèle

Représente toutes les tranches d'âge de la population; disons qu'elle débute vers l'âge adulte.

## L'information

A été donnée par les différents canaux médiatiques et lors de présentations par les responsables

## Et les urgences médicales ?

J'ai profité de mon passage au Criblet pour me faire confirmer par madame Anne-Claude Demierre qu'en cas d'urgence médicale il est toujours possible

- d'appeler le 144
- ou de se rendre aux urgences

Un numéro facile à mémoriser et afficher sur la porte du frigidaire sera installé, qui sera valable pour tout le canton et reprendra la fonction du médecin de garde ou de piquet.

Je remercie l'équipe de FRIBOURG POUR TOUS et vous conseille, chères et chers membres, de faire largement usage de ce guichet dont le nom me rajeunit en me rappelant mon apprentissage qui se déroula pas loin du Criblet. Je souhaite BON VENT à cette sympathique équipe et à sa directrice.

*Michel Studer*

## A 18 ANS EN EMS

Rassurez-vous, il s'agit d'un stage de 3 semaines d'une élève du collège de Gambach qui souhaitait savoir ce qui se cache sous cette abréviation et ce que cachent les Chênes, ceux du Schoenberg et non pas les arbres qu'évoquait Malraux en 1969.

Lisa Guggiari parle, dans son rapport de stage, d'une belle expérience parmi des personnes âgées ou même très âgées.

Si son stage est de nature administrative, elle s'intéresse aussi et surtout à la prise en charge des personnes résidant dans ces murs;



*«Ce concept fait partie de la prise en charge globale de la personne âgée, il faut faire en sorte que la personne se sente bien et qu'elle retrouve des liens sociaux avec les autres résidents, avec le personnel et qu'elle en garde avec sa famille.»*

*Les activités très variées offertes par l'animation ont reçu de bonnes notes de la part de la jeune stagiaire:*

- Physiques (promenades, jeux, gym)
- Créatrices (bricolage, tricot, peinture)
- Socioculturelles (vacances, concerts, expos)
- Spirituelles (prières, visites, accompagnement spirituel)
- Individuelles (soins, écoute)

*La résidence a la chance de posséder un grand jardin verdoyant parsemé de nombreux arbres qui donnent de l'ombre. Les personnes âgées aiment bien se reposer sur les bancs, lire ou passer du temps avec leur entourage autour d'une table.*

*Chaque étage porte un nom «d'espace» et est dé-*

*coré selon ce nom. Chacun contient à peu, près les mêmes pièces: les chambres des résidents, une salle à manger, une salle de bain commune, le bureau du chef d'étage, une salle de repos pour le personnel, un espace détente canapés, TV, radio)*

*Les étages sont décorés selon leur nom tandis que la cafétéria et les couloirs n'ont pas de thèmes particuliers. Les couleurs au sein de l'établissement sont harmonieuses, certes, mais pas énormément importantes. Sauf à l'«Espace Oasis», où celles-ci ont été longuement étudiées en raison de la maladie des patients.*



*Les panneaux d'affichage sont beaucoup utilisés pour informer les résidents, le personnel et les familles. On y affiche les menus de la semaine, la liste des résidents, le programme de l'animation, les anniversaires, la disponibilité de la coiffeuse et de la podologue. Lors d'un décès, une photo du résident est posée sur une petite table devant le secrétariat, accompagné e d'une bougie allumée.*

*La notion de concurrence n'a pas été oubliée:*

*La Résidence des Chênes n'a pas de concurrence au sens propre du terme. Par contre, on pourrait considérer les autres EMS du canton, voire du pays comme des concurrents car, et tant mieux, ils veulent tous être meilleur que les autres.*

*Voici qui laisse bien augurer de la saine ambiance de compétition dont les résidents ne peuvent que profiter. En conclusion:*

*La Résidence se veut être un établissement respectueux de la personnalité et de l'indépendance de chacun. C'est un lieu de vie dans lequel la personne âgée est entièrement prise en charge, sa famille et son entourage sont les bienvenus. Le personnel est investi et impliqué, le respect et la valeur primordiale sur laquelle repose la qualité de vie des résidents.*

*Merci Lisa pour ton intérêt.*

*Michel Studer*



# Rede von Herrn Staatsratspräsident



Liebe Rentnerinnen und Rentner: ich will euch etwas sagen, und dies meine ich als Kompliment: Wir brauchen euch! Die Gesellschaft braucht euch! Und ich hoffe, wir dürfen noch lange Zeit auf euch alle zählen!

Wie Sie wissen, hat der Staat Freiburg den Erhalt und die Stärkung des sozialen Zusammenhalts zu einer der drei Prioritäten der aktuellen Legislatur erklärt. Und ich zweifle nicht daran, dass dieses Thema die Tätigkeit des Staates auch in den kommenden Jahren prägen wird. Denn es handelt sich dabei ganz einfach um eine lebenswichtige Frage für unsere Gesellschaft.

Deshalb müssen wir alles tun, um eine harmonische Gesellschaft zu erhalten in der niemand, keine Bevölkerungskategorie, sich selbst überlassen wird. Und ich spreche nicht nur davon, was die Behörden tun können, um diesen Zusammenhalt zu wahren. Sondern auch davon, was jeder von uns tun kann, und wie der Staat den Einsatz der Zivilgesellschaft für den sozialen Zusammenhalt anregen, fördern, unterstützen und wertschätzen kann.

Denn wenn man von sozialem Zusammenhalt spricht, kommt mir als erstes der generationenübergreifende Zusammenhalt in den Sinn. Als ich noch ein Kind war, verstand sich der Zusammenhalt zwischen den Generationen von selbst, denn er gehörte zum Alltagsleben in der Familie. Nicht selten lebten drei Generationen zusammen unter einem Dach oder zumindest in unmittelbarer Nähe, im selben Dorf. Heute haben der soziale und wirtschaftliche Wandel der Gesellschaft, die grössere Mobilität jeder und jedes Einzelnen und auch die (erfreuliche) Verlängerung der Lebenserwartung und die damit einhergehende „Geburt“ des vierten Lebensalters dieses Familienmodell selten werden lassen. Während früher alle Generationen einer Familie denselben Weg einschlugen, verläuft heute der Werdegang der einzelnen Mitglieder parallel. Jeder trifft auf eigene Problemfelder, die häufig nicht mehr mit und in der Familie behandelt werden können. Nicht, weil es an gutem Willen fehlen würde, sondern oft aus Zeitmangel und in Zukunft wohl auch



aufgrund fehlender Kompetenzen. Denn sich um hochbetagte Personen zu kümmern, die teilweise Gesundheitsprobleme haben, erfordert Kenntnisse in der Pflege, die nicht alle haben.

Die Kantonsbehörden sind sich dieser Realität vollends bewusst und haben beschlossen, sich der Problematik umfassend zu widmen. Denn die Stellung der Rentnerinnen und Rentner sowie der Betagengesellschaft ist ein grundlegendes Element des sozialen Zusammenhalts.

Es war zunächst der Freiburger Verfassungsrat, der den Weg aufgezeigt hat, indem er in unserer Verfassung einen Artikel eingefügt hat, der Folgendes fordert – ich zitiere: „*Ältere Menschen haben Anspruch auf Mitwirkung, Autonomie, Lebensqualität und Achtung ihrer Persönlichkeit*“ (Art. 35 KV). In einem weiteren Artikel wird bestimmt: *Staat und Gemeinden fördern das Verständnis und die Solidarität zwischen den Generationen*“ (Art. 62 KV).

In der Folge war der Grosse Rat schlau genug, im Jahre 2006 ein Postulat der heutigen Nationalrätin Marie-Thérèse Weber-Gobet und von Grossrat René Thomet anzunehmen, in dem sie forderten, die Verfassungsartikel in einer umfassenden Alterspolitik umzusetzen.

Parallel dazu hat der Staatsrat seit dem Inkrafttreten der Verfassung und seit 2006 mit der Unterstützung des Grossen Rates an der konkreten Umsetzung dieser Forderung gearbeitet. Diese Konkretisierung hat zum Projekt Senior+ geführt, das im September 2009 lanciert wurde. Das Projekt wird im nächsten Jahr in Form eines Gesetzes auf dem Tisch des Grossen Rates landen

# Erwin Jutzet zum 20. Jubiläum der Sektion Sense (...)

und sollte 2013 endgültig abgeschlossen sein.

Ich versichere Ihnen – und Sie wissen dies bestimmt schon – das Projekt Senior+ will in keiner Weise eine staatliche Bevormundung der betagten Personen einführen. Ganz im Gegenteil, es verfolgt einen Ansatz der Beteiligung: die Behörden wollen auf keinen Fall die Verantwortung jeder und jedes Einzelnen ersetzen, sondern verstehen ihr Handeln als Ergänzung zur Initiative der Einzelpersonen, mitunter um diese zu fördern und zu begleiten.

Ein weiterer Aspekt, der mir als Justizdirektor am Herzen liegt, ist, die Sicherheit im Alltag insbesondere für Rentnerinnen und Rentner sowie betagte Personen zu gewährleisten. Ich habe meinen persönlichen Einsatz immer dem Leitspruch unterstellt: „Jede Entscheidung soll im Hinblick auf ihre Auswirkung auf die Schwächsten geprüft werden“. Und in Sachen Unsicherheit und Kriminalität gehören die betagten Personen just zu den Hilflosesten. Deshalb ist es mir ein besonderes Anliegen, dass die Sicherheit der betagten Personen von Seiten



der Ordnungskräfte besondere Aufmerksamkeit erhält.

Ich habe am Mittwochmorgen an der Seite Ihres Kantonalpräsidenten Michel Studer eine Medienkonferenz über den Kantonalen Rat für Prävention und Sicherheit gehalten. Und wir haben festgestellt, dass bei Einbrüchen, Diebstählen, Sachbeschädigungen oder Gewalt im öffentlichen Raum betagte Personen am verletzlichsten sind. Der Major Roger Marchon, der die Gendarmerie an dieser Medienkonferenz vertreten hat, hat ein äusserst konkretes Beispiel für den Nutzen der bürgernahen Polizei genannt. Er hat daran erinnert, dass die Stadt Freiburg vor einiger Zeit eine Welle von Entreisssdiebstählen auf

der Strasse, in Einkaufszentren oder in den öffentlichen Verkehrsmitteln erlebt hat, deren Opfer in erster Linie betagte Personen waren. Die bürgernahe Polizei hat unverzüglich ihre Präsenz an den neuralgischen Punkten der Stadt und ihre Überwachung verstärkt. Parallel dazu hat sie eine Präventionsaktion durchgeführt, um die Nutzerinnen und Nutzer aufmerksam zu machen und zu Achtsamkeit anzuhalten. So sollten diese ihre Taschen immer schliessen, sie nahe bei sich tragen und nicht in den Einkaufswagen legen usw. Die Entreisssdiebstähle haben innerhalb von wenigen Wochen praktisch vollständig aufgehört.

Sehr geehrte Damen und Herren, ich möchte nicht schliessen, ohne Ihnen auch meinen Dank ausgesprochen zu haben. Meinen Dank dafür, dass Sie mich eingeladen haben, hier zu sprechen; vor allem aber auch meinen Dank und den Dank des Staatsrates für das, was Sie tun. Sie kennen alle den Ausspruch von John F. Kennedy: „Frage nicht, was dein Land für dich tun kann, sondern was du für dein Land tun kannst!“. Als Staatsrat möchte ich diesen Satz etwas abändern und sagen: „Schauen wir nicht nur, was der Staat für die Rentner und die betagten Personen tut, sondern auch was diese für unseren Kanton leisten.“





# Organisation de notre fédération

## Bureau du comité cantonal

STUDER Michel	Président	Rue de la Carrière 20	1700 Fribourg	026 422 26 22
PITTET Martial	Vice-président	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminboeuf	079 274 60 41
BUCHELI Beat	Vice-président	Bircharcherstr.53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
PONZO Laurent	Caissier	Rte de la Veveyse 20	1700 Fribourg	026 424 03 92
SCATTOLIN Ornella	Secrétaire	Imp. Fin Derrey 4	1752 Villars-sur-Glâne	079 608 01 07

## Comité cantonal (Président de Section)

SARINE	MOREL Jacques	La Croix 34	1740 Neyruz	026 411 44 22
SENSEBEZIRK	BUCHELI Beat	Bircharcherstr. 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
GRUYERE	DELACOMBAZ Germain	Ch. de la Fin 10	1669 Sciernes d'Albeuve	026 928 13 21
GLANE	ECOFFEY Robert	Pré de la Grange 8	1680 Romont	026 652 07 66
BROYE	COTTING Albert	Route de l'Arbogne	1774 Cousset	079 760 08 82
VEVEYSE	PAUCHARD Reynold	Ker Arvor	1624 Progens	026 918 55 39
LAC FRANCAIS	PITTET Martial	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminboeuf	079 724 60 41
SEEBEZIRK	GROSSENBACHER Esther	Sonnhaldenstr. 5	3210 Kerzers	031 755 52 05

## Membres collectifs (Présidents ou représentants)

ARBRE	MARTI Albert	Rte du Roule 47a	1723 Marly	026 436 16 70
AREF	VILLEROT Jean-Pierre	Rte de Chésopelloz 23	1782 Belfaux	026 475 19 09
ST.-PAUL	MAURON André	Ch. du Bois d'Amont 5	1731 Ependes	026 413 28 96
CARDINAL	BARRAS Jean-Marie	Rte. du Moulin 48	1782 Lossy	026 475 14 76
NOVARTIS	WOLF Hans	Rte de l'Union 17	1723 Marly	026 436 24 43
VULLY	ZINDER-ANGST Daniel	Ruelle de l'Ecu 8	1788 Praz	026 673 13 02
SWISSCOM	GALLI Pier-Luigi	Ch. du Verger 42	1752 Villars-sur-Glâne	026 424 69 54

les membres qui dispose d'un adresse E-mail sont priés d'en informer leur président; l'échange par voie électronique est rapide et gratuite



## SOIR AU VILLAGE

Le village s'endort en son nid de verdure,  
Une vague fumée monte encore des toits,  
Un indicible calme envahit la nature  
Et gagne lentement la campagne et les bois.

Un grand nuage rouge égaré dans l'Espace  
Jette de longs reflets sur les lieux assombris,  
Puis insensiblement il se fond et s'efface  
Dans le vague brouillard des crépuscules gris.

Tous les vieux paysans, assis devant leur porte,  
Devisent sur leurs champs, sur le temps qu'il fera:  
Le raisin CLAIRES un peu, la récolte est très forte;  
On aura de l'argent, lorsque l'hiver viendra.

Les jeunes filles vont se promener sous les saules,  
Marchant toutes de front en se donnant la main,  
Tandis que les beaux gars aux robustes épaules  
Malicieusement leur barrent le chemin.

Chacun voudrait pouvoir retenir sa chacune,  
Ce sont de gais assauts qui n'en finissent pas,  
De longs éclats de voix, des rires, la lune  
Qui passe dans le ciel, sourit à ces ébats.

Et les bœufs tachetés, couchés dans l'écurie,  
Ruminent lentement leur provende du soir,  
Pendant que leurs grands yeux tout pleins de rêverie  
Errent dans l'ombre épaisse et regardent sans voir.

Anne-Marie Peiry-Modoux



# Journée d'automne du conseil Suisse des aînés

Le but de la journée était d'informer les participants sur les nouveautés et modifications en préparation dans le «système de santé». Un tour d'horizon des réformes en suspens a mis en évidence les réflexions suivantes:

- Réduire les prix des médicaments
- Améliorer la question des réserves entre caisses et prévoir des compensations suffisantes lorsqu'il y a des inégalités des risques
- Combattre l'idée de vouloir réduire les prestations au seul motif qu'un patient a atteint un âge limite
- Introduire des incitations en vue de favoriser la création de réseaux de santé avec médecin de 1er recours en vue de réduire les coûts («managed care»)
- Changer le système hospitalier qui s'oriente vers la compétition



## Les Forfaits par cas

ne faisant pas l'unanimité, deux orateurs (médecin/économiste) se sont exprimés avec les arguments suivants:

### POUR

- Ce système permettra de rationaliser le portefeuille des prestations par hôpital,
- En réduisant les durées d'hospitalisation, on réduira le temps d'attente des patients avant une opération
- Le risque de renvoyer trop tôt un patient à la maison n'est pas réel, étant compensé par celui de réhospitalisation à la charge de l'hôpital

### CONTRE

- la saisie des informations sera complexe et nécessitera de nombreuses rétro-demands aux médecins
- il faudra des spécialistes pour coder toutes les données
- pour un même assureur, les forfaits vont changer selon les hôpitaux
- la concurrence se fera au détriment d'une saine coopération entre les instances médicales, il y aura des réticences à transmettre des données aux concurrents
- les cas graves ou difficiles pourraient être renvoyés vers d'autres hôpitaux
- pour garantir la protection des données, il faudrait des médecins-conseil totalement indépendants des caisses
- la question de la formation continue des médecins n'est pas résolue
- en Allemagne on a aussi constaté des faiblesses dans le système; il existe des

EMS où l'on accepte des patients atteints de démence que s'ils sont équipés d'une sonde stomacale pour simplifier la prise des repas

- il manque une phase transitoire, on va introduire ce système sans connaître toutes les implications
- on se dirige à grands pas vers une médecine plus technique qu'humaine, on essaie de tout réduire à des valeurs mesurables sans tenir compte d'une personnalisation dans chaque cas, la souffrance humaine n'étant pas mesurable
- on risque une instrumentalisation des patients, comme par exemple des traitements inappropriés pour obtenir des forfaits mieux payés, risque de décisions prises en fonction des intérêts des hôpitaux, plus qu'en fonction des intérêts du patient
- une chose est certaine: les couts ne pourront qu'augmenter

*Notes prises par Albert Marti, délégué de la FFR à cette journée.*



# «Je ne suis pas un cas social....»

## Le mot de Pro Senectute Fribourg:

Le déroulement de la vie génère joie et tristesse, succès et soucis. Quel que soit le bagage professionnel ou intellectuel, il peut arriver avec l'avancée en âge, lors du décès du conjoint ou d'une faiblesse de santé que des ressources externes sont nécessaires. Ponctuellement ou durablement. Or, il nous arrive très souvent d'entendre la réflexion: «je ne suis pas un cas social...» lorsque nous proposons qu'une situation individuelle soit évaluée de manière gratuite et confidentielle par l'un ou l'une de nos sept assistants sociaux.

Nous comprenons qu'une personne qui a toujours su, voulu et pu gérer de manière parfaite ses affaires soit déstabilisée de devoir tout à coup faire appel à un/e assistant/e social/e. Qu'on le veuille ou non, cette profession est associée à l'image d'un parcours «honteux, dépendant et dégradant» (drogue, alcool, chômage, «fainéantise»). Cet un fait et nous ne pouvons l'éviter. Pour surpasser cette interprétation contre-productive qui prive de conseils professionnels avisés gratuits des personnes qui en auraient pourtant besoin, la facilité nous pousserait à dénommer nos professionnels non plus assistants sociaux, mais «conseillers en assurances sociales et en gestion». Nous ne pouvons et nous ne voulons le faire: la profession d'assistant social est en effet l'aboutissement de longues études universitaires ou d'une haute école spécialisée, choisies pour la profession passionnante à laquelle elles préparent. Les professionnels qui ont désiré cet-

te voie et cette profession ont le droit de l'afficher en tant que telle.

Nous constatons cependant heureusement que certaines personnes peuvent dépasser ce cliché erroné: un/e assistant/e social/e actif/ve au sein de Pro Senectute offre ses conseils et son aide administrative à une clientèle «normale» (clin d'œil au regretté Coluche...) non stigmatisée par un parcours cahotique dans lequel elle se serait complue. Les 1'200 clients de notre consultation sociale ne sont ainsi, à leur toute grande majorité, pas «des cas sociaux» au sens péjoratif du terme. Nous sommes cependant convaincus que certains ont renoncé à faire appel à nos services en raison de cette gêne déplacée.

Voici quelques exemples de prestations fournies gratuitement et de manière confidentielle par notre équipe d'assistants sociaux. A domicile et sur rendez-vous dans nos bureaux de Villars-sur-Glâne, de Bulle, de Düdingen, de Morat, de Domdidier, d'Estavayer-le-Lac et de Châtel-St-Denis. Pour toute personne de 60 ans et +:

### Niveau social

- accompagnement social personnalisé
- conseils pour le maintien à domicile et les entrées en home (simulation des conséquences financières)
- informations sur les assurances sociales et sur les prestations médico-sociales

### Niveau administratif

- soutien dans le domaine administratif (par ex. AVS, prestations complémentaires,

subvention caisse maladie, indemnité forfaitaire, allocation pour impotent)

- évaluation personnalisée et aide à la gestion

### Niveau financier

(âge légal AVS)

- aides financières sous forme de prestations uniques ou périodiques selon l'évaluation de la situation

*Jean-Marc Groppo, directeur*



## Nous sommes tous des cas sociaux

Plus ou moins graves, plus ou moins urgents, plus ou moins reconnus. Il n'y a aucune honte à accepter l'aide, le moment venu, à reconnaître ses faiblesses ou son imperfection. L'important est d'aider l'aidant en l'informant, en jouant cartes sur table, et en le remerciant. La monnaie, dans ce domaine, est constituée de sourires.

*Michel Studer*